

Image not found or type unknown



Construction plus de 30 ans

Par **capsule**, le **31/01/2009** à **09:48**

propriétaire d'un terrain en pleine ville j'aimerais construire une maison, or, la mitoyenneté est un local (débarras) avec 2 fenetres donnant sur mon terrain. Celui ci a été construit ily a plus de 30 ans et sans permis de construire. Puis je tout de même construire ma maison accolée sur ce mur ou respecter les 3 m (m'a t on dit) de distance. Merci de votre réponse.